

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE  
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE  
DE LA WILAYA DE BOUIRA  
NIE 1099010019105339

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC  
EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES  
N° 13 / 2025

La direction de l'hydraulique de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale à la concurrence pour : « Réalisation Equipements électrification et raccordements aux réseaux des forages à Travers la wilaya ».

✓ **Projets :**

- **Lot N° 01** - Réalisation équipement électrification et raccordement aux réseaux existants de trois (03) forages Iasnam et un (01) forage à Ain Iahdjar
- **Lot N° 02** - Réalisation équipement électrification et raccordement aux réseaux existant d'un (01) forage à dechmia, un (01) forage à El hadjra zerga, un (01) forage à Bir Aghbalou et un (01) forage à maala.

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux et qui répondant aux exigences suivantes :

| Conditions minimales d'éligibilités |  |
|-------------------------------------|--|
| Capacités professionnelles          | Qualification catégorie Quatre (04) et plus, activité principale hydraulique en cour de validité (copié).  |
| Références professionnelles         | L'entreprise ayant réalisée des projets de forage de 03 forages et plus, justifiés par une ou des attestations de bonnes exécutions de validité de moins de dix ans délivrés par le maître de l'ouvrage public justifiés par PV de réception provisoire ou définitifs. |
| Capacités Financières               | Un chiffre d'affaires moyen annuel des cinq dernières années supérieur ou égal 20 000 000,00 DA et plus, doit être justifiés par les bilans des 05 dernières années ou C20   |

Les entreprises qualifiées, Peuvent retirer le cahier des charges (dossier de candidature, Offre technique et financière) auprès de la DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE BOUIRA (Cite administrative Draa El Bordj BOUIRA), Téléphone 026.73.22.01 – fax 026.73.21.86.

Conformément à l'article 47 de la loi N° 12-23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 67 du décret 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges.

Les offres doivent être scindées en trois parties:

- Partie n°1 : Dossier de candidature
- Partie n°2 : Offre technique
- Partie n°3 : Offre financière

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

Dossier de candidature :

- 1- Déclaration de candidature (dûment rempli, signée et cacheté).
- 2- Déclaration de probité (dûment rempli, signée et cacheté).
- 3- Statut s'il s'agit d'une société (copie).
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

- ✓ **Capacités professionnelles** : Certificat de Qualification et de classification professionnelle, catégorie Quatre (04) et plus, en hydraulique en cour de validité (copié).
- ✓ **Capacités Financières** : Un chiffre d'affaires moyen annuel des cinq dernières années supérieures ou égales 20 000 000,00 DA et plus, doit être justifiés par les bilans des 05 dernières années ou C20

Offre technique:

1-Déclaration à souscrire (dûment rempli, signée et cacheté).

2-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif qui est un document à remettre en réponse à l'avis d'appel d'offres. Il est destiné à expliquer les points techniques et organisationnels des prestations objet du marché. Il doit faire ressortir d'une part, la présentation de la société, ses références ainsi que ses moyens humains et matériels.

3-le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

**NB :** Le mémoire technique justificatif doit être renseigné, cacheté et signé par le soumissionnaire sous peine de rejet son offre par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Offre financière :

- 1 - Lettre de soumission (dûment rempli, signée, cacheté et datée ).
- 2 - Bordereau des prix unitaires (BPU) complété en chiffres et en lettres (dûment rempli, signée , cacheté et datée
- 3 - Détail quantitatif et estimatif (DQE) complété en chiffres et en lettres (dûment rempli, signée, cacheté et datée

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°13 / 2025.

« Intitulé : Réalisation Equipements électrification et raccordements aux réseaux des forages à Travers la wilaya »

✓ **Projets :**

- **Lot N° 01** - Réalisation équipement électrification et raccordement aux réseaux existants de trois (03) forages Iasnam et un (01) forage à Ain Iahdjar
  - **Lot N° 02** - Réalisation équipement électrification et raccordement aux réseaux existant d'un (01) forage à dechmia, un (01) forage à El hadjra zerga, un (01) forage à Bir Aghbalou et un (01) forage à maala.
- Le délai de dépôt des offres est fixé quinze (15) jours à compter de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. La date de limite clôture de dépôt des offres sera le dernier jour ouvrable de 08 h00 à 12 h00 mn.

La date d'ouverture, des plis aura lieu le même jour à 13h 15min au siège de la DHW de BOUIRA. Les soumissionnaires peuvent y assister

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 13h15 min

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent cinq (105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à l'ouverture des plis.